

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2022**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 46**

**MINISTERE DES TRANSPORTS**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
---	----------

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	11
3.2.	BILAN FINANCIER	22
3.3.	PERSPECTIVES	31
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	31
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	32

<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>37</b>
---	-----------

6.	<b>PROGRAMME 153:</b> DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	41
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	45
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	46
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	54
7.	<b>PROGRAMME 154:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	55
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	60
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
8.	<b>PROGRAMME 155:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	67
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	72
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	73
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	80
9.	<b>PROGRAMME 156:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	81
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	83
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	86
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	87
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	93
10.	<b>PROGRAMME 157:</b> DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	95
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	97
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	100
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	100
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	109
11.	<b>PROGRAMME 158:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	111
11.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	113
11.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	115
11.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	116
11.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	118

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 11 juillet 2018 a été promulguée la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Cette loi qui transpose dans l'ordre juridique interne les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC, marque la volonté du Gouvernement de renforcer le processus de modernisation de son système de gestion des finances publiques amorcé en 2007, en élevant ses performances aux niveaux requis à l'échelle internationale.

En matière de gestion budgétaire, des innovations majeures sont enregistrées : l'institutionnalisation du cadrage macro-budgétaire, la mise en place des dotations pour les organes constitutionnels, le renforcement de la portée de la gestion en autorisation d'engagement et crédits de paiement, la fongibilité totale des crédits au sein des programmes, l'institutionnalisation du responsable de programme et du contrôleur financier et l'élaboration des projets de performance des administrations par programme.

Ces évolutions accordent une importance plus grande à la gestion par programme et au suivi de la performance qui l'accompagne, en consacrant la fonction de responsable de programmes. Cette dernière bénéficie d'attributions fortes en matière de définition et de suivi du cadre de performance du programme ainsi que de gestion des crédits.

Le Projet de Performance Annuel (PPA) va donc indéniablement être impacté par le nouveau cadre juridique et devenir dans un proche avenir un document d'engagement du gouvernement dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme. Tout comme l'exercice 2021, l'élaboration du Projet de Performance Annuel 2022 sera également encadré par l'article 16 alinéa 1 de la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Elaborés dans un contexte où la deuxième période triennale de budgétisation par programme s'achève, et où les options de performance de la deuxième phase de la Vision 2035 notamment la Stratégie Nationale de Développement 20-30, viennent d'être nouvellement arrêtées. Les projets de performance Annuels 2022, mettent en exergue dans une logique de cohérence sectorielle, l'évaluation des lois de finances du trois premières années d'un nouveau cycle de programmation, mais aussi, énoncent les perspectives d'évolution à court terme. Tout ceci dans leur format bien connu articulé autour de trois parties à savoir : La synthèse de la stratégie, qui met en évidence la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées et mises en place par le gouvernement, notamment la SND 30, le Plan d'Urgence pour l'Accélération de la Croissance ou le Plan d'Urgence Spécial Jeunes. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'Institution et la

déclinaison de son cadre logique de la performance ; le contenu des programmes, qui présente les programmes et actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation.

C'est conformément aux orientations et prescriptions susmentionnées, que le MINT a élaboré son Projet de Performance Annuel (PPA 2022), qui est une évaluation Ex Antée de la programmation n+1 du Département ministériel.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Gouvernement camerounais s'est doté en 2009, d'une vision de développement à l'horizon 2035, dont le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est la première phase de la mise en œuvre. La stratégie Nationale de Développement (SND), deuxième phase de ladite vision et nouvellement adoptée, sera tout comme le DSCE, un document de référence de l'action gouvernementale, fixant les objectifs de politique économique, sociale et culturelle à l'horizon 2030.

Convaincu à cet effet du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable par la compétitivité de leur qualité, le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de ladite stratégie.

De manière précise, un accent est mis sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires selon une approche multimodale permettant ainsi une optimisation de la complémentarité entre les différents modes de transports. Par ailleurs, des politiques de transports moins polluants seront accentuées afin de prendre en compte la préservation des richesses environnementales et de l'écosystème qui accompagneront les projets prioritaires porteurs de croissance, notamment, l'exploitation des ressources minières d'Edéa, de Mbalam, Minim-Martap et Ngaoundal.

Ces aspects du développement du secteur infrastructurel et particulièrement des infrastructures de transports issues de la stratégie nationale justifient bien les missions gouvernementales dont le MINT a la charge.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère des Transports est, conformément au décret N°2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de transport et de sécurité routière.

À ce titre, il est chargé:

D'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives aux transports;

D'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives à la sécurité et à la prévention routières, en liaison avec les autres administrations concernées;

De veiller au développement coordonné de tous les modes de transport;

D'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports aériens, routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux;

D'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports routiers et de la sécurité routière, en liaison avec les administrations concernées;

De suivre la mise en œuvre et l'exécution du plan sectoriel des transports, de l'aviation civile, des navigations fluviale et maritime, des transports routiers et ferroviaires et de la météorologie;

De concourir à la formation professionnelle des personnels des transports;

De suivre les activités de la société CAMRAIL.

Il suit les affaires de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) et toutes celles relatives à la sécurité aérienne.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ainsi que l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur les ports autonomes et sur tous les organismes publics ou para publics relevant de son secteur de compétence, notamment:

L'Autorité Portuaire Nationale (APN);

La Société Aéroports Du Cameroun (ADC);

L'Autorité Aéronautique « Cameroon Civil Aviation Authority » (CCAA);

La Société Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR Co);

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances sont évaluées à travers le bilan d'exécution technique et le bilan financier. Elles permettent d'envisager les perspectives pour l'exercice 2022.

Le bilan d'exécution technique intègre la mise en évidence des indicateurs, en termes de baseline, de cible et de résultats atteints (extrants obtenus) depuis la fin du dernier exercice budgétaire ainsi que les extrants attendus en 2021.

Le bilan financier quant à lui met en exergue l'exécution financière des dépenses par programme et par action ainsi que suivant les natures des dépenses.

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan d'exécution technique intègre la mise en évidence des indicateurs, en termes de baseline, de cible et de résultats atteints (extrants obtenus) depuis la fin du dernier exercice budgétaire ainsi que les extrants attendus en 2021.

Le bilan technique se résume à travers les tableaux ci-après:

Pour **le programme 607**, on est passé de 09 infrastructures réhabilitées en 2018 à 10 en 2019. En 2020 ce nombre est passé à 12. Soit une évolution de 33,33 par rapport à 2020, pour un écart de 04 relativement à la cible de 16 infrastructures arrêtées.

Pour le volume trafic fret on constate également une progression du trafic marchandise qui est passé de 1,45 millions de tonnes de marchandises en 2018 à 1,9 millions de tonnes en 2019, soit une augmentation de 31,03% relativement à l'année de référence. En 2020 le trafic connaît également une évolution soit 2 millions de tonnes de marchandises par rapport à 2019 qui était de 1,9 millions de tonnes. Ce qui traduit une augmentation de 37,93% relativement à la valeur de référence de 2018 et un écart de 1 par rapport à la cible de 3 millions de tonnes fixées en 2020.

Pour le volume trafic fret on constate également une progression du trafic marchandise qui est passé de 1,45 millions de tonnes de marchandises en 2018 à 1,9 millions de tonnes en 2019, soit une augmentation de 31,03% relativement à l'année de référence. En 2020 le trafic connaît également une évolution soit 2 millions de tonnes de marchandises par rapport à 2019 qui était de 1,9 millions de tonnes. Ce qui traduit une augmentation de 37,93% relativement à la valeur de référence de 2018 et un écart de 1 par rapport à la cible de 3 millions de tonnes fixées en 2020.

De ce qui est du **programme 602**, le pourcentage d'infrastructures certifiées est passé de 82,5% en 2018 à 80% en 2019 soit une diminution de -3,03%. Ce taux connaît une évolution en 2020, soit 85,85%. Ce qui traduit une évolution de 4,06 % relativement à l'année de référence. Soit un écart de 9,15% par rapport à la cible.

On constate une augmentation du nombre d'accidents sur les routes qui est passé de 1533 en 2019 à 1697 en 2020 pour un écart de 164. Soit 10,69 % d'augmentation relativement à 2019 et 104,95 % d'augmentation par rapport à l'année de référence 2018 où ce taux était de -31% (828). La tendance était plutôt à la baisse.

Concernant **le programme 604**, le taux de production de l'information météorologique sur le territoire national est passé de 10% en 2018 à 25% en 2019, soit une évolution 40%. Ce taux

est croissant en 2020 notamment 50% soit 50% d'évolution par rapport à 2019 et 20% relativement à la baseline (2018) et 100% de réalisation conformément à la cible 2020 fixée.

Le nombre d'ingénieurs, techniciens et agents formés par catégories est passé de 75 techniciens en 2018 à 131 en 2019 soit un écart 56. Ce nombre est resté stable en 2020 pour un écart de 99 en attendant la couvée des ingénieurs en fin de formation pour atteindre la cible de 230 personnels formés.

S'agissant **du programme 603**, il faut dire que le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Transports est passé de 94% en 2018 à 94,44% en 2019. Ce taux connaît une baisse en 2020 soit 88,6% pour une cible de 95%.

**Tableau 1 : Bilan technique de la période 2019-2020**

Programmes	Objectifs	Indicateurs		Valeurs de référence (2018)		Valeurs cible (2020)		2019 Niveau d'évolution des indicateurs		2020 Niveau d'évolution des indicateurs	
<b>PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport</b>	Améliorer et moderniser les infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites	Volume de trafic fret (million de tonnes)	09 infrastructures réhabilitées	1,45	16	3	10 infrastructures réhabilitées	1,9	12 infrastructures réhabilitées	2
<b>PT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport</b>	Améliorer le système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports.	Pourcentage d'infrastructures certifiées (%)	Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes ( <b>1200 = valeur de référence en 2014</b> )	82,5	- 31% (828)	95	- 60% (480)	80	27,75% (1533)	85,85	41,41% (1697)

<b>PT 604 : Développement et Réhabilitation du Réseau météorologique national</b>	Fournir des données fiables pour des prévisions météorologiques et climatologiques relatives à la sécurité des transports, l'agriculture et autres domaines d'activités socioéconomiques.	Taux de production de l'information météorologique sur le territoire national	Nombre d'ingénieurs, techniciens et agents formés par catégories	10%	75	50%	230	25%	131	50%	131
<b>PS 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports</b>	Accroître l'efficacité du travail administratif	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Transports (%)		94		95		94,44%		88,6%	

Tableau 1.1:

Programmes	Extrants (2020)	Principaux extrants attendus (2021)
------------	-----------------	-------------------------------------

<p><b>PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition du matériel roulant de Camrail ; la poursuite</li> <li>• de la réhabilitation d'un tronçon Batchenga –Nka'a</li> <li>• Validation de l'APS pour la réhabilitation du tronçon</li> <li>• Belabo-Ngaoundéré et lancement de l'APD.</li> <li>• Travaux de réfection du Sous quartier maritime de Manoka (en cours);</li> <li>• Poursuite des travaux d'extension du port de Kribi (phase</li> <li>• 2) et de son système d'alimentation en eau potable ;</li> <li>• Paiement TVA, droits et taxes de douane des projets à financement conjoint relevant du sous-secteur;</li> <li>• Réalisation d'une étude en vue de la construction d'une gare routière pilote à Limbé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le rapport d'actualisation des études de faisabilité du projet de construction du port en eau profonde de Limbé ;</li> <li>• la construction des magasins de stockage de marchandises dans la zone du Port Autonome de Kribi ;</li> <li>• l'ouverture de la ligne de cabotage entre les ports de Kribi et de Douala ;</li> <li>• la réparation de la piste d'atterrissage de l'Aéroport International de Garoua ;</li> <li>• la reconfiguration et rénovation du terminal passager de l'Aéroport International de Douala ;</li> <li>• le démarrage du projet d'amélioration de la performance du corridor rail route Douala-Ndjamenà ;</li> <li>• le démarrage de l'étude de faisabilité de la construction de la ligne de chemin de fer reliant Ngaoundéré et Ndjamenà ;</li> <li>• l'Avant-Projet Détaillé (APD) renouvellement de la section de chemin de fer Belabo-Ngaoundéré.</li> </ul>
<p><b>PT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition du matériel de navigation pour les circonscriptions et sous quartiers maritime ;</li> <li>• Acquisition des équipements mobiles pour la prévention et la sécurité routière ;</li> <li>• le Suivi de la mise en place et de l'application du schéma national de la sécurité routière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'acquisition des moteurs hors bords et des embarcations pour sous quartiers et circonscriptions maritimes ;</li> <li>• l'actualisation du cadre législatif, réglementaire et institutionnel du secteur maritime, fluvial et lacustre ;</li> <li>• l'actualisation du schéma directeur portuaire pour l'arrimer à la vision stratégique du Gouvernement ;</li> <li>• la modernisation des infrastructures aéroportuaires ;</li> <li>• la poursuite du processus de certification des aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen et de Douala ;</li> <li>• l'achèvement des travaux de construction du Centre de formation et du Centre de recherche et sauvetage de Yaoundé ;</li> <li>• la mise en oeuvre du Plan de Restructuration de la compagnie aérienne nationale, afin</li> <li>• de la rendre plus compétitive dans la perspective de l'ouverture de son capital ;</li> </ul>

<p><b>PT 604 : Développement et Réhabilitation du Réseau météorologique national</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numérisation des archives et mis en place de la banque des données météorologiques ;</li> <li>• la réhabilitation de la Station météorologique d'Edéa ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la Sécurisation du lot domanial de la station météorologique (bafang; m b e n g w i , b a d j o u n , mundemba,Nkambe) ;</li> <li>• la Production et publication des annuaires météorologiques et rapports climatologiques ;</li> <li>• l'acquisition et installation des stations météorologiques automatiques ;</li> <li>• l'acquisition des équipements de rechange et maintenance des stations météorologiques automatiques de fabrication ADCON TELEMETRY ;</li> <li>• l'acquisition et installation des équipements des stations météorologiques manuelles.</li> </ul>
<p><b>PS 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat du Mobilier de bureau et matériel informatique acquis ;</li> <li>• Poursuite de la construction et réhabilitation des bâtiments pour Délégations régionales et départementales (Mayo Rey, Vallée du Ntem, Mifi, Menoua) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la construction et de finition de certaines délégations régionales et départementales (DRT/EST, DDT/MIFI, DDT/MENOUA) ;</li> <li>• l'acquisition du matériel Informatique dans les services centraux et déconcentrés ;</li> <li>• l'élaboration d'un programme spécifique dédié à la gestion de la route et la sécurité routière ;</li> <li>• l'élaboration de la stratégie de développement du transport fluvial ;</li> <li>• l'élaboration d'un programme pour le développement du transport urbain de masse.</li> </ul>

Les tableaux ci-dessus présentent le bilan d'exécution technique à mi-parcours 2021. Il est principalement question ici de faire une présentation des résultats programmés pour l'année 2021 ainsi que les différents résultats attendus à mi-parcours. Cette présentation du bilan à mi-parcours s'attarde aussi sur les principales activités majeures réalisées.

**Tableau 2: Bilan technique à mi-parcours 2021**

<p><b>Programme 602:</b></p>	<p><b>Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport</b></p>	
<p><b>Objectif:</b></p>	<p><i>Améliorer le système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports.</i></p>	
<p><b>Indicateur:</b></p>	<p>pourcentage d'infrastructures certifiées</p>	<p>taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes</p>

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action	Objectif	Indicateur	Baseline	Cible	Résultats programmés pour l'année 2021	Résultats à mi-parcours 2021	Activités majeures réalisées
<b>ACTION 3: RENFORCEMENT DE LA SURETE/SECURITE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME</b>	<i>Mettre les installations portuaires et maritimes en conformité avec les codes et règlements internationaux (ISPS*)</i>	% d'installations portuaires certifiés ISPS	2020	2021	<p>Acquisition des équipements de protection individuelle (EPI);</p> <p>Acquisition des moteurs hors-bords 75 CV pour circonscriptions maritimes, sous quartiers maritimes, fluviaux et lacustres ;</p> <p>Acquisition d'embarcations (coques ou flying boats aménagées) pour sous-quartiers maritimes, fluviaux ;</p> <p>Opération de police maritime, suivi des professions maritimes et paramaritimes, organisation du trafic maritime, administration des navires et des gens de mer, immatriculation des navires, enquêtes nautiques, sauvegarde et police maritime</p>	En cours de réalisation	<p>Equipement de structures maritimes, fluviales et lacustres ;</p> <p>Suivi de la mise en conformité des navires et installations portuaires aux normes internationales</p>

<b>ACTION 5 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS SUR LA SECURITE ROUTIERE</b>	<i>Réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route</i>	Nombre de décès dus aux accidents de la route	2020	2021	Acquisition des équipements mobiles pour la prévention et la sécurité routière ;	Transfert effectué ;  équipements mobiles pour la prévention et la sécurité routière en cours d'acquisition	Suivi des activités par le Fonds routier ;  Prévention routière courante ;  Sécurisation des titres de transports
					Contribution du MINT au fond routier ;  Suivi de la sécurisation des titres de transports		

Tableau 2.1:

<b>Programme 603:</b>	<b>Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Accroître l'efficacité du travail administratif</i>						
<b>Indicateur:</b>	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Transports						
<b>Action</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2021</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2021</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>

<b>ACTION 3 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL</b>	<i>Doter les services des infrastructures et équipements adéquats</i>	Taux des personnels disposant d'un poste de travail fixe	2020	2021	Etude pour la réhabilitation des services centraux ;  Constructions/ Aménagement /réhabilitation/ équipement des Délégations Régionales et Départementales et sous quartier maritime ;  Achat du Mobilier de bureau ;  Réhabilitation de la salle de restauration du MINT ;  Acquisition du matériel de sonorisation des salles de conférences du MINT ;  Equipement DDT ;  Acquisition des véhicules de fonction	En cours d'exécution	Réhabilitation/ équipement des services centraux du MINT ;  Construction/ réhabilitation des services déconcentrés du MINT ;  Acquisition du matériel roulant au MINT
<b>ACTION 9 : DEVELOPPEMENT DES TIC</b>	<i>Promouvoir la gouvernance électronique</i>	Taux de services disponibles en ligne	2020	2021	Achat du matériel informatique	En cours d'exécution	Conception, préparation et suivi des projets des TIC

<b>ACTION 12 : ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION</b>	<i>Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense</i>	Pourcentage de projets réalisés respectant les Cahiers des charges des Marchés publics	2020	2021	Elaboration du programme de sécurité routière et de gestion de la route ;  Elaboration de la stratégie nationale de développement du transport fluvial ;  Élaboration d'un programme pour le développement du transport urbain de masse ;	En cours d'exécution	Elaboration des stratégies nationales et politiques sectorielles des transports
<b>ACTION 11 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE</b>	<i>Assurer une bonne exécution financière des programmes</i>	Taux d'exécution du budget	2020	2021	Acquisition de matériel informatique pour l'élaboration des extraits de la chaîne PPBS	En cours d'exécution	Suivi évaluation de la performance

Tableau 2.2:

<b>Programme 604:</b>	<b>Développement et Réhabilitation du Réseau météorologique national</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Produire des données fiables pour des prévisions météorologiques et climatologiques relatives à la sécurité des transports, l'agriculture et autres domaines d'activités socioéconomiques</i>						
<b>Indicateur:</b>	Taux de production de l'information météorologique sur le territoire national			Nombre d'ingénieurs, techniciens et agents formés			
<b>Action</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2021</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2021</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>

<b>ACTION 1. DÉVELOPPEMENT ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE MÉTÉOROLOGIE</b>	<i>Disposer d'un cadre de travail propice au bon rendement du personnel</i>	Nombre de bâtiments météo réhabilités ou construits	2020	2021	Sécurisation du lot domanial de la station météorologique (bafang; mbengwi, badjoun, mundemba, Nkambe)	En cours	Sécurisation des lots domaniaux des Structures météorologiques
<b>ACTION 4 : EQUIPEMENT DES STATIONS METEOROLOGIQUES, DES POSTES CLIMATOLOGIQUES ET DES POSTES PLUVIOMETRIQUES.</b>	<i>Produire des informations météorologiques et climatologiques fiables</i>	Nombre de stations et postes climatologiques et des postes pluviométriques fonctionnels	2020	2021	Acquisition et installation des stations météorologiques automatiques ; Acquisition des équipements de rechange et maintenance des stations météorologiques automatiques de fabrication ADCON TELEMETRY ; Acquisition et installation des équipements des stations météorologiques manuelles	En cours d'exécution	Acquisitions et installations des postes pluviométriques ; Acquisition et installation des stations automatiques ; Acquisition et installation des équipements météorologiques des stations manuelles

Tableau 2.3:

<b>Programme 607:</b>	<b>Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Améliorer et moderniser les infrastructures de transport</i>						
<b>Indicateur:</b>	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites		Volume de trafic fret (million de tonnes)				
<b>Action</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2021</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2021</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>ACTION 1. Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire</b>	<i>Améliorer l'offre de transport ferroviaire</i>	Nombre de km de voies effectivement réhabilité par ligne; et/ou effectivement construit	2020	2021	Renouvellement de la section de chemin de fer Belabo-Ngaoundéré ;	En cours d'exécution	Réhabilitation et renouvellement des voies ferrées ;
<b>ACTION Construction et réhabilitation des infrastructures maritimes portuaires fluviales et lacustres</b>	<i>Améliorer l'offre de service portuaire, fluvial et lacustre</i>	Nombre d'infrastructures maritimes, portuaires, fluviales et lacustres (équipements, sous-quartier maritime, ports) effectivement réhabilités, et/ou renouvelés, et/ou construites	2020	2021	Réalisation des travaux d'extension du Port en Eau profonde de Kribi (phase 2) ;  Réalisation du Système d'Alimentation en Eau Potable du PAK ;  Construction de la ligne 225kVA de transport d'énergie électrique pour l'alimentation de la zone Industrialo-Portuaire de KRIBI ;  Fonds de contrepartie en TVA, Droits et taxes de douane des projets à financement conjoint relevant du sous-secteur transport ;	En cours d'exécution	Construction du Port en eau profonde de Kribi
<b>ACTION 4:AMELIORATION DES SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORTS</b>	<i>Améliorer l'offre des services de transport urbain</i>	Nombre de réseau de bus et/ou nombre de société de transport urbain par car et autocar	2020	2021	Projet Régional pour l'amélioration de la performance du Corridor Rail/Route Douala - N'djamena	En cours d'exécution	Organisation et développement des transports interurbains

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Dans cette rubrique il sera question de présenter de manière succincte les principaux projets du ministère, leur réalisation et leur impact sur le secteur. D'analyser l'évolution de l'exécution financière (montant, et taux) des dépenses par programme, suivant leur nature, fonctions et catégories, en cohérence avec l'évolution des indicateurs des programmes et actions. Il s'agira également à faire ressortir et expliquer les réallocations de ressources entre programmes au sein du ministère, et leur lien avec l'atteinte des objectifs des stratégies nationales et sectorielles.

Lesdites analyses seront essentiellement axées sur l'exercice budgétaire 2020 et appuyées par divers tableaux qui comprendront entre autres l'analyse de l'évolution de divers taux tels que le taux d'exécution du budget par programme et de l'évolution de la structure du budget et de son exécution par programme.

Par la même occasion, il sera aussi question d'indiquer les traits marquants de l'exécution à mi-parcours du budget de l'année 2021.

Dans cette rubrique, il est question de s'attarder sur le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 602, 603, 604 et 607, par actions, en 2020 et mi-parcours 2021.

#### **3.1.1. Exécution financière des dépenses du programme 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport, par actions.**

Le tableau ci-dessous présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 602, par actions en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, un montant voté de **1 444 268 FCFA** avait été alloué à ce programme. Rendu en fin d'exercice 2020, **575 761 FCFA** ont été exécutés soit un écart de **868 507 FCFA** pour un taux d'exécution de **39,87 %**. Ce faible taux d'exécution peut se justifier du fait que la plupart des activités des actions 2, 3 et 5 de ce programme n'ont pas été exécutées.

Le résultat à mi-parcours 2021 quant à lui se situe encore à **3,51 %** pour un montant voté de **1 822 500 FCFA**, soit une légère hausse du montant par rapport à 2020. Un montant de **64 000 FCFA** a déjà été exécuté. Ce qui équivaut à un écart à mi-parcours de **xx FCFA**. Cette performance de **3,51 %** pourrait se justifier du fait que la plupart des engagements à mi-parcours 2021 sont encore à 0 %.

PT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Action 1 :</b> Renforcement de la sécurité et de la sûreté dans les transports ferroviaires	-	-	-	-	-	-
<b>Action 2 :</b> Renforcement de la sûreté et de la sécurité dans le domaine aérien	52 704	7 410	14,06	42 500	0	0
<b>Action3 :</b> Renforcement de la sûreté/sécurité dans le domaine portuaire et maritime	83 813	6 601	7,88	59 000	0	0
<b>Action 4 :</b> Coordination du programme 602	516 559	530 260	102,65	506 000	64 000	12,65
<b>Action 5:</b> Mise en œuvre du plan d'actions sur la sécurité routière	791 191	31 491	3,98	1 215 000	0	0
<b>Total programme 602</b>	<b>1 444 268</b>	<b>575 761</b>	<b>39,87</b>	<b>1 822 500</b>	<b>64 000</b>	<b>3,51</b>

### 3.1.2. Exécution financière des dépenses du programme 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur transport, par actions.

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 603, par actions en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, un montant voté de **1 914 808 FCFA** avait été alloué à ce programme. Un montant de **1 188 234 FCFA** a été exécuté soit un écart de **726574 FCFA** pour un taux d'exécution de **62,05 %**.

Le taux d'exécution à mi-parcours 2021 quant à lui se situe à **28,28 %** pour un montant voté de **2 586 600 FCFA**, soit une hausse du montant par rapport à celui voté en 2019. **731 427 FCFA** ont été exécutés. Ce qui équivaut à un écart à mi-parcours de **1 855 173 FCFA**. Cette performance pourrait se justifier du fait que la plupart des engagements à mi-parcours sont

encore à 0%.

PT 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Action 1 :</b> Contrôle et audit interne	90 927	76 865	84,53	-	-	-
<b>Action 2 :</b> Amélioration du cadre de travail	496 115	110 076	22,19	111 000	40 994	36,93
<b>Action 3:</b> Communication et relation publique	7 767	4 945	63,66	570 500	21 000	3,68
<b>Action 5 :</b> Gestion des ressources documentaires	10 586 837	8 439 149	79,71	58 050 000	13 699 581	23,60
<b>Action 6 :</b> Coordination du programme 603	354 123	340 595	96,18	439 600	192 960	41,80
<b>Action 7 :</b> Conseil juridique	4 806	4 800	99,87	5 000	0	0
<b>Action 8:</b> Coordination et suivi des activités au sein du ministère des transports	843 664	546 134	64,73	304 500	62 197	20,43
<b>Action 9 :</b> Développement des TIC	6 807	6 795	99,83	25 700	2 000	7,78
<b>Action 10 :</b> Développement du système d'information et statistique	4 613	4 605	99,83	20 100	2 000	9,95
<b>Action 11 :</b> Développement durable des ressources humaines	64 473	58 904	91,36	683 500	374 112	54,73
<b>Action 12 :</b> Etudes stratégiques, planification et programmation	-	-	-	279 900	11 520	4,12

<b>Action 13 :</b> Gestion financière et budgétaire	30 926	30 840	99,72	58 250	8 520	14,63
<b>Total</b>	<b>1 914 808</b>	<b>1 188 234</b>	<b>62,05</b>	<b>2 586 600</b>	<b>731 427</b>	<b>28,28</b>

### 3.1.3. Exécution financière des dépenses du programme 604 : Développement et réhabilitation du réseau météorologique national, par actions.

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 604, par actions en 2020 et mi-parcours 2021.

**872 751 FCFA** avaient été alloué à ce programme pour l'exercice 2020 pour un taux d'exécution de **71,06 %**. Soit **620 144 FCFA** exécuté pour un écart de **252 607 FCFA**.

En 2021, un montant voté de **874 400 FCFA**, a été alloué à ce programme, soit une légère augmentation du montant par rapport à 2020. **30 917 FCFA** ont été exécuté à mi-parcours pour un taux de **3,54 %**. Ce qui équivaut à un écart à mi-parcours de **843483 FCFA**. Comme pour les autres programmes, cette performance pourrait se justifier du fait que la plupart des engagements à mi-parcours sont encore à **0 %** et du fait des lenteurs observées dans les procédures de passation des marchés.

PT 604 : Développement et réhabilitation du réseau météorologique national	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Action 1 :</b> Développement et réhabilitation des infrastructures de météorologie	43 000	0	0	2 000	800	40,00
<b>Action 2 :</b> Renforcement de la production et de la fourniture de services météorologiques et climatologiques	230 261	222 542	96,65	2 500	0	0
<b>Action3 :</b> Développement institutionnel et renforcement des capacités	-	-	-	4 500	1 600	35,56

<b>Action 4 :</b> Equipped des stations météorologiques, des postes climatologiques et des postes	83 000	0	0	143 000	0	0
<b>Action 5 :</b> Coordination du programme 604	516 489	397 602	76,98	722 400	28 517	3,95
<b>Total</b>	<b>872 751</b>	<b>620 144</b>	<b>71,06</b>	<b>874 400</b>	<b>30 917</b>	<b>3,54</b>

### 3.1.4. Exécution financière des dépenses du programme 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de transport, par actions.

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 607, par actions en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, ce programme, a bénéficié d'un montant voté de **6 481 173 FCFA**. Rendu en fin d'exercice 2020, **29 272 544 FCFA** ont été exécutés soit un écart de **-22 791 371 FCFA** pour une performance de **451,66 %**. Cette performance largement au-dessus de la moyenne se justifie par les décaissements sur fond FINEX effectué en fin d'année pour la réalisation des projets du PAK et aussi par une hausse du fonctionnement qui est passé de **547 173 FCFA** de voté à **938 504 FCFA** d'exécuté.

Le résultat à mi-parcours 2021 quant à lui se situe encore à **0,06 %** pour un montant voté de **42 660 500 FCFA**, soit une hausse du montant par rapport à 2020. **26 000 FCFA** ont déjà été exécuté. Ceci est sans doute dû au fait que la plupart des engagements du second semestre n'ont pas encore été effectués.

PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Action 1 :</b> Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire	1 000 000	0	0	500 000	0	0

<b>Action 2 :</b> Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport Aérien	-	-	-	4 500	0	0
<b>Action3 :</b> Construction et réhabilitation des infrastructures maritimes portuaires fluviales et lacustres	4 914 000	28 314 043	576,19	41 006 000	0	0
<b>Action 4 :</b> Amélioration des services et moyens de transports	28 038	27 457	97,93	511 000	0	0
<b>Action 5 :</b> Coordination du programme 607	539 135 551	931 044	172,69	639 000	26 000	4,07
<b>Total</b>	<b>6 481 173</b>	<b>29 272 544</b>	<b>451,66</b>	<b>42 660 500</b>	<b>26 000</b>	<b>0,06</b>

### 3.1.5. Exécution financière des dépenses du programme 602, par nature de dépenses

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 602, suivant la nature des dépenses en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **1 444 268 FCFA** dont **1 374 268 FCFA** en Fonctionnement et **70 000 FCFA** en Investissement. **575 761 FCFA** ont été exécutés dont **565 762 FCFA** en Fonctionnement et **9 999 FCFA** en Investissement. Soit un écart de **868507 FCFA** pour un taux d'exécution global de **39,87 %** dont **41,17 %** en fonctionnement et **14,28 %** en investissement. Cette performance se justifie par la sous consommation des ressources en fonctionnement notamment les biens et services **9,84 %** et les RIO **14,28 %**.

Pour l'exercice 2021, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **1 822 500 FCFA** dont **1 758 500 FCFA** en fonctionnement et **64 000 FCFA** en investissement. **64 000 FCFA** ont été exécutés uniquement en fonctionnement (BS). Soit un écart de **1 758 500 FCFA** pour un taux d'exécution global de **3,51 %** dont **3,64 %** en fonctionnement et **0 %** en investissement. Cette performance se justifie du fait que le taux d'exécution des ressources interne ordinaires est encore à **0 %** de même que certaines ressources de fonctionnement notamment les Biens et Services qui sont encore à **4,56 %**.

PT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 374 268</b>	<b>565 762</b>	<b>41,17</b>	<b>1 758 500</b>	<b>64 000</b>	<b>3,64</b>
Salaires	459 000	472 701	102,98	350 000	0	0
ADP	25 536	5 536	21,68	5 500	0	0
BS	889 732	87 526	9,84	1 403 000	64 000	4,56
<b>Investissement</b>	<b>70 000</b>	<b>9 999</b>	<b>14,28</b>	<b>64 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
RIO	70 000	9 999	14,28	64 000	0	0
<b>Total</b>	<b>1 444 268</b>	<b>575 761</b>	<b>39,87</b>	<b>1 822 500</b>	<b>64 000</b>	<b>3,51</b>

### 3.1.6. Exécution financière des dépenses du programme 603, par nature de dépenses

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 603, suivant la nature des dépenses en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **1 914 808 FCFA** dont **1 481 808 FCFA** en Fonctionnement et **433 000 FCFA** en Investissement. **1 188 234 FCFA** ont été exécutés dont **1 141 234 FCFA** en Fonctionnement et **47 000 FCFA** en Investissement. Soit un écart de **726 574 FCFA** pour un taux d'exécution global de **62,05 %** dont **77,02 %** en fonctionnement et **10,85 %** en investissement. Cette performance se justifie par la faible exécution des RIO.

Pour l'exercice 2021, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **2 586 600 FCFA** dont **1 793 600 FCFA** en fonctionnement et **793 000 FCFA** en investissement. **731 427 FCFA** ont été exécutés dont **726 677 FCFA** en fonctionnement et **4 750 FCFA** en investissement. Soit un écart de **1 855 173 FCFA** pour un taux d'exécution global de **28,28 %** dont **40,52 %** en fonctionnement et **0,60 %** en investissement. Cette performance se justifie du fait que le taux d'exécution des ressources interne ordinaires soit encore à **0,60** de même que les ADP (fonctionnement) à **6,56 %**.

PT 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution

Fonctionnement	1 481 808	1 141 234	77,02	1 793 600	726 677	40,52
Salaires	459 000	329 072	71,69	570 000	353 642	62,04
ADP	92 964	83 924	90,28	111 000	7 281	6,56
BS	41 631	41 467	99,61	74 000	12 000	16,22
<b>Investissement</b>	<b>433 000</b>	<b>47 000</b>	<b>10,85</b>	<b>793 000</b>	<b>4 750</b>	<b>0,60</b>
RIO	433 000	47 000	10,85	793 000	4 750	0,60
<b>Total</b>	<b>1 914 808</b>	<b>1 188 234</b>	<b>62,05</b>	<b>2 586 600</b>	<b>731 427</b>	<b>28,28</b>

### 3.1.7. Exécution financière des dépenses du programme 604, par nature de dépenses

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 604, suivant la nature des dépenses en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **872 751 FCFA** dont **536 751 FCFA** en Fonctionnement et **336 000 FCFA** en Investissement. **620 144 FCFA** ont été exécutés dont **411 151 FCFA** en Fonctionnement et **208 993 FCFA** en Investissement. Soit un écart de **252 607 FCFA** pour un taux d'exécution global de **71,06 %** dont **76,60 %** en fonctionnement et **62,20 %**.

Pour l'exercice 2021, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **874 400 FCFA** dont **731 400 FCFA** en fonctionnement et **143 000 FCFA** en investissement. **30 917 FCFA** ont été exécutés dont **726 677 FCFA** en fonctionnement et **4 750 FCFA** en investissement. Soit un écart de **843 483 FCFA** pour un taux d'exécution global de **3,54 %** dont **4,23 %** en fonctionnement et **0%** en investissement. Cette performance se justifie du fait que le taux d'exécution des ressources interne ordinaires soit encore à **0** de même que le fonctionnement qui est à **4,23 %**. Ceci sans doute dû au fait que la plupart des engagements du second semestre ne sont pas encore en cours.

PT 604 : Développement et réhabilitation du réseau météorologique national	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Fonctionnement</b>	<b>536 751</b>	<b>411 151</b>	<b>76,60</b>	<b>731 400</b>	<b>30 917</b>	<b>4,23</b>
Salaires	459 000	340 113	74,10	660 000	0	0
ADP	4 000	4 000	100	5 000	0	0

BS	73 751	67 038	90,90	66 400	30 917	46,56
<b>Investissement</b>	<b>336 000</b>	<b>208 993</b>	<b>62,20</b>	<b>143 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
RIO	336 000	208 993	62,20	143 000	0	0
<b>Total</b>	<b>872 751</b>	<b>620 144</b>	<b>71,06</b>	<b>874 400</b>	<b>30 917</b>	<b>3,54</b>

### 3.1.8. Exécution financière des dépenses du programme 607, par nature de dépenses

Le tableau ci-contre présente le bilan d'exécution financière des dépenses du programme 607, suivant la nature des dépenses en 2020 et mi-parcours 2021.

Pour l'exercice 2020, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **6 481 173 FCFA** dont **547 173 FCFA** en Fonctionnement et **5 934 000 FCFA** en Investissement. **29 272 544 FCFA** ont été exécutés dont **938 504 FCFA** en Fonctionnement et **28 334 040 FCFA** en Investissement. Soit un écart de **-22 791 371 FCFA** pour un taux d'exécution global de **451,66 %** dont **171,52 %** en fonctionnement et **477,49 %**. Cette performance largement au-dessus de la moyenne se justifie par les décaissements sur fond FINEX effectué en fin d'année pour la réalisation des projets du PAK et aussi par une hausse du fonctionnement qui est passé de **547 173 FCFA** de voté à **938 504 FCFA** d'exécuté.

Pour l'exercice 2021, ce programme a bénéficié d'un montant voté de **42 660 500 FCFA** dont **660 500 FCFA** en fonctionnement et **42 000 000 FCFA** en investissement. **26 000 FCFA** ont été exécutés uniquement en fonctionnement (BS). Soit un écart de **42 634 500 FCFA** pour un taux d'exécution global de **0,06 %** dont **3,94 %** en fonctionnement et **0%** en investissement. Cette performance se justifie du fait que le taux d'exécution des ressources interne ordinaires soit encore à **0** de même que le fonctionnement qui est à **3,94 %**. Ceci sans doute dû au fait que la plupart des engagements du second semestre ne sont pas encore en cours.

PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de transport	2020			2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
<b>Fonctionnement</b>	<b>547 173</b>	<b>938 504</b>	<b>171,52</b>	<b>660 500</b>	<b>26 000</b>	<b>3,94</b>
Salaires	459 000	851 068	185,42	560 000	0	0
ADP	7 500	7 500	100	8 500	0	0
BS	80 673	79 936	99,09	92 000	26 000	28,26
<b>Investissement</b>	<b>5 934 000</b>	<b>28 334 040</b>	<b>477,49</b>	<b>42 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

RIO	934 000	919 997	98,50	1 000 000	0	0
FINEX	5 000 000	27 414 043	548,28	41 000 000	0	0
<b>Total</b>	<b>6 481 173</b>	<b>29 272 544</b>	<b>451,66</b>	<b>42 660 500</b>	<b>26 000</b>	<b>0,06</b>

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Au regard de ce qui précède, le Ministère des Transports a réalisé une performance globalement satisfaisante. Toutefois, il a été enregistré une légère évolution du taux de production des informations météorologique qui passe de 25% en 2019 à 50% en 2020 et du taux de réduction du nombre d'accidents de circulation qui passe de 31% (828) à 20% (960), entre 2019 et 2020.

En vue d'améliorer sa performance, le Ministère des Transports entend:

Renforcer les actions de sécurité routière notamment par la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité routière à travers l'élaboration d'un programme dédié à la gestion de la route et la sécurité routière;

Améliorer la performance du corridor Douala-Ndjamena (rail/route) pour fructifier les échanges et le transit en zone CEMAC ;

Réhabiliter et densifier davantage le réseau de collecte de données métrologiques dans l'optique d'accroître le taux de production de l'information météorologique ;

Poursuivre la construction/réhabilitation des infrastructures de transports portuaire et maritime notamment la poursuite de la phase 2 de construction du PAK, entre autres ;

Renouveler le parc de matériel roulant ferroviaire à travers l'acquisition de 25 voitures voyageurs.

### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Conformément aux nouvelles orientations stratégiques de l'Etat, définies par le Gouvernement et inspirées de la Vision Cameroun Horizon 2035, du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), de la Stratégie Nationale de Développement (SND 30), nouvellement adoptée et de la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, l'objectif stratégique du Ministère des Transports est d'énoncer les principes d'une politique qui vise au développement à long terme d'un secteur des transports modernisé et efficient, au bénéfice du développement économique du Cameroun et ce, conformément aux orientations retenus dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), nouvellement adoptée.

En effet, les contraintes nationales, sous régionales et régionales en perpétuelle évolution, imposent la modernisation permanente des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, routières et maritimes, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs globaux de la vision 2035.

Les priorités nationales dans ce secteur consistent donc, non seulement à mettre en place des politiques permettant de mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation mais aussi, à privilégier une approche multimodale afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré et performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins dans l'optique de faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique Centrale.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La stratégie d'amélioration de l'offre de service dans le domaine des transports repose essentiellement sur une nouvelle cartographie structurée de six (06) programmes dont cinq (05) programmes opérationnels et un (01) programme support, qui se déclinent ainsi qu'il suit :

**Programme 153:** Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ;

**Programme 154:** Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ;

**Programme 155:** Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ;

**Programme 156:** Développement du transport ferroviaire ;

**Programme 157:** Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques ;

**Programme 158:** Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports.

L'ensemble des informations relatives à ces programmes est présenté dans les tableaux ci-dessous. Il s'agit des objectifs et des indicateurs. Pour chaque indicateur, il est question de fixer la cible, définir la référence (baseline) et d'indiquer les sources de vérification.

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 153

## DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	Améliorer la qualité de la production des documents de transports	taux de documents sécurisés	42	50	ces
02 CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route	Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes dû à l'homme ou au matériel	19	25	CES
03 SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER	Arrimer le transport routier aux normes en vigueur	Pourcentage de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique (Opérateurs) mise aux normes	50	60	CES
04 CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	Faciliter et simplifier les transferts intermodaux	nombre d'infrastructures de facilitation construites ou réhabilitées	3	4	ces
06 COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	90	90	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 154

## DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Améliorer la qualité des infrastructures aériennes	nombre d'infrastructures construites/réhabilitées	1	2	CES
02 RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	Améliorer la sûreté et sécurité du transport aérien	Taux de conformité aux normes OACI	70	75	CES
03 REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien	nombre de textes/mesures signés ou transmis	2	4	CES
04 PROGRAMME COORDINATION	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	taux d'exécution du plan d'action du programme	82	85	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 155

## DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes	nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	1	5	CES
03 RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	Réduire les incidents liés à la navigation	Taux d'évolution du nombre d'incidents	-2	-5	CES
04 RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine	nombre de textes signés ou transmis	3	10	CES
05 COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	taux d'exécution du plan d'actions du programme	82	85	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 156

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
04	AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT	Accroître la performance du trafic ferroviaire	Nombre d'infrastructures construites/réhabilitées	3	3	CES
05	COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	82	85	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 157

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes	Pourcentage d'infrastructures météorologiques respectant les normes	7	17	CES
02	COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	49	50	CES
03	AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES	Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques	65	70	CES
04	RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	65	70	CES
05	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale	Niveau de classification du service météorologique national	2	2	CES
06	COORDINATION DU PROGRAMME	Improve the implementation of program activities	Taux d'exécution du plan d'action du programme	82	85	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 158

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	50	60	CES
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	CES
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	56	60	CES
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	75	78	CES

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	65	70	CES
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	115	120	CES
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	10	13	CES
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	85	90	CES
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	CES



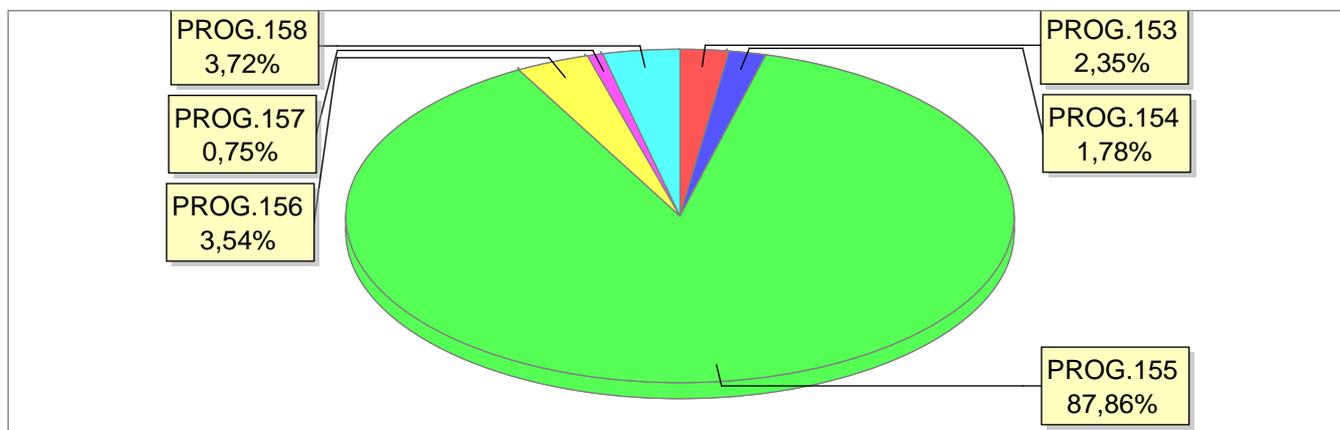
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



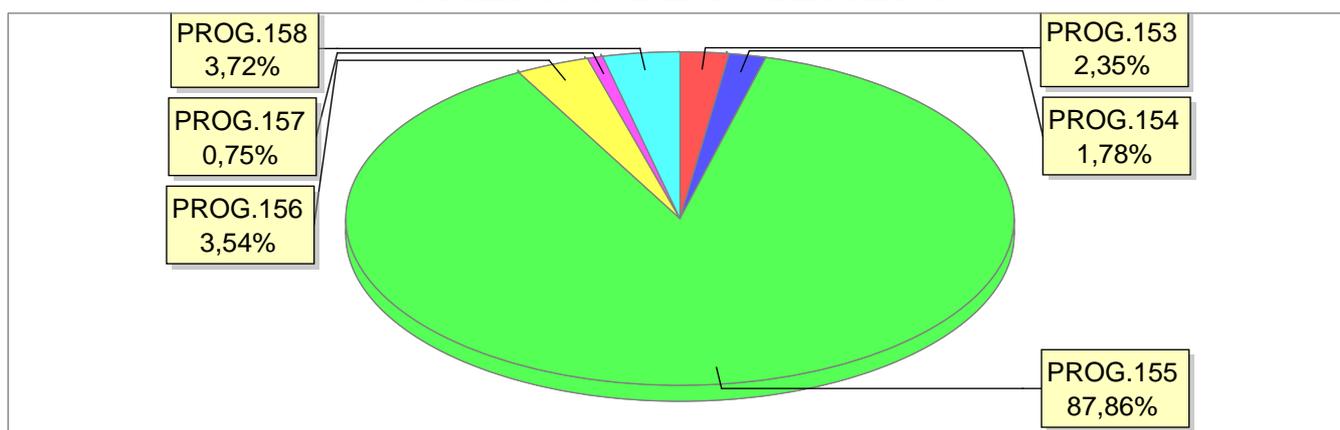
**REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE**

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
153	DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	1 430 500 000	1 430 500 000	510 000 000	510 000 000	1 940 500 000	1 940 500 000
154	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	473 000 000	473 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 473 000 000	1 473 000 000
155	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	436 000 000	436 000 000	72 088 000 000	72 088 000 000	72 524 000 000	72 524 000 000
156	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	421 500 000	421 500 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 921 500 000	2 921 500 000
157	DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	452 400 000	452 400 000	164 116 000	164 116 000	616 516 000	616 516 000
158	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	2 333 600 000	2 333 600 000	737 884 000	737 884 000	3 071 484 000	3 071 484 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 547 000 000</b>	<b>5 547 000 000</b>	<b>77 000 000 000</b>	<b>77 000 000 000</b>	<b>82 547 000 000</b>	<b>82 547 000 000</b>

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**



**CREDITS DE PAIEMENT**





## **6. PROGRAMME 153**

DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS,  
DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE  
ROUTIERE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**DIVINE MBAMOME NKEDONG**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services de l'axe transformation structurelle de l'économie ou il sera question d'élaborer et mettre en œuvre le plan national de sécurité routière et de développer les services de transports urbains de masse (SND30; p.46).

Le programme à travers ses actions concourt à terme à réduire voir à annuler les décès dû aux accidents de la route.

Les problèmes spécifiques dont le programme sera appelé à résoudre sont les suivants :

- Amélioration de la qualité de la production des documents de transports
- Réduction des risques dus aux comportements des usagers de la route ;
- Arrimage du transport routier aux normes en vigueur;
- Facilitation et simplification des transferts intermodaux ;
- Facilitation de la mobilité urbaine des biens et des personnes.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** améliorer l'offre et les services des transports routiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réduction du nombre d'accident.	%	2021	20	2021	50

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réduction du nombre d'accident.	
Objectif	améliorer l'offre et les services des transports routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'accidents de circulation de l'année d'évaluation (Xt) et celle de l'année précédente (Xt-1)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[(Xt - Xt-1) / Xt-1] * 100$	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 15,05
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DTR	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DEPPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	100 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT
- ACTION 02:** CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES
- ACTION 03:** SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER
- ACTION 04:** CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE
- ACTION 06:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La question de la sécurité routière est devenue une préoccupation planétaire, à cause de trop nombreuses pertes en vies humaines, ainsi que d'innombrables blessés qui deviennent souvent invalides, suite aux accidents de la circulation routière. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indique à ce sujet que 1,3 millions de personnes meurent chaque année de suite d'accidents, et que plus de 50 millions en sortent avec des blessures graves. Au plan national, l'évaluation de la situation en matière de sécurité routière au Cameroun note que malgré quelques avancées enregistrées dans la lutte contre les décès liées aux accidents et un infléchissement du nombre des décès depuis 2012, ledit nombre se situe toujours autour de mille (1000) morts. Il ressort de l'évaluation des dispositifs organisationnel, réglementaire et de gestion de la sécurité routière que, malgré les efforts fournis, beaucoup reste à faire par le Cameroun pour mettre en œuvre les recommandations du Plan d'action africain de la Décennie. Par ailleurs, le Cameroun connaît actuellement une croissance rapide de sa population urbaine. Cette forte croissance démographique ainsi que le développement des nouveaux pôles socio-économiques sur l'ensemble du territoire national rendent l'offre de transport dans les principales métropoles insuffisantes. En effet, les modes de déplacement existant semblent dépassés et n'offrent pas la sécurité recherchée par les usagers. C'est ce qui justifie en partie les externalités négatives comme l'utilisation de véhicules vétustes qui polluent les villes et entraînent la congestion des villes.

Dans le but de résoudre les problèmes ainsi identifiés, le Ministre des Transports compte mettre en œuvre le Programme de Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière. L'objectif de ce programme est **d'améliorer l'offre et les services des transports routiers**, avec pour indicateur, le **Taux de réduction du nombre d'accidents**.

Cet indicateur qui vise à rendre compte des actions et mesures mises en œuvre par les acteurs du sous-secteur routier des transports, s'intègre également dans un processus plus large de réduction du nombre de morts dus aux accidents de la route tel qu'indiqué dans la stratégie nationale de développement (SND30) à travers l'élaboration d'un programme dédié à la gestion de la route et la sécurité routière. Ce programme impliquera l'ensemble des acteurs ayant un impact sur la réduction du nombre de morts sur nos routes.

En plus, dans le but d'adresser la question de l'intermodalité des différents modes de

transports, le choix est fait de loger les actions et mesures y relatives dans ce programme du fait que le transport routier occupe un poids très important sur les échanges par rapports aux autres modes de transports.

Ce programme comprend six actions déclinées ainsi qu'il suit :

- Action 1: Production et sécurisation des documents de transport
- Action 2: Circulation, prévention et sensibilisation routières
- Action 3: Suivi des normes en matière de transport routier
- Action 4: Construction/Réhabilitation des infrastructures de facilitation et d'optimisation de la logistique

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT

cette action vise à améliorer la qualité de service rendu aux usagers et à sécuriser les recettes dans le cadre de la délivrance des documents de transport sécurisés.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de la production des documents de transports

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux de documents sécurisés	%	2021	42	2022	50

#### ACTION 02

##### CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES

il est principalement question ici de renforcer les mesures de sécurité routière en vue de réduire significativement la survenue de s accidents de la route

**OBJECTIF 1.** Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes dû à l'homme ou au matériel	%	2021	19	2022	25

#### ACTION 03

##### SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER

cette acte porte sur la mise en conformité des opérateurs du domaine routier aux normes et réglementation en vigueur

**OBJECTIF 1.** Arrimer le transport routier aux normes en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique (Opérateurs) mise aux normes	%	2021	50	2022	60

**ACTION 04****CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET  
D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE**

cette action vise à réaliser les infrastructures de transport multimodal et de facilitation afin de combler le déficit en la matière.

**OBJECTIF 1.** Faciliter et simplifier les transferts intermodaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre d'infrastructures de facilitation construites ou réhabilitées	nb	2021	3	2022	4

**ACTION 06****COORDINATION DU PROGRAMME**

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2021	90	2022	90

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux de documents sécurisés	
Objectif	Améliorer la qualité de la production des documents de transports	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO/DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de document à sécuriser (A) et Nombre de document sécurisé à date (B). La liste a date des documents considérés sont: •carte grise diplomatique (CD) ; •carte grise (IT) ; •carte grise civile ; •permis national ; •permis international ; •licence de transport ; •carte bleu ; •capacité ; •autorisation gestionnaire des terminaux ; •autorisation gestionnaire de voyage dans un terminal de transport interurbain ; •autorisation d'ouverture du terminal de transport interurbain ; •autorisation d'ouverture du terminal de transport urbain ; •autorisation de transport de marchandise ordinaire nationale ; •autorisation de transport de marchandise ordinaire internationale ; •autorisation de transport de marchandise dangereuse nationale ; •autorisation de transport de marchandise dangereuse internationale ; •autorisation spéciale hors gabarie ; •autorisation d'ouverture d'un centre de visite technique ; •certificat d'homologation ; •autorisation de création d'autoécole ; •autorisation d'ouverture d'autoécole ; •autorisation d'ouverture d'un centre	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[B / A] * 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 39
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DTR	
Mode de collecte des données	A partir des documents prévus par le cadre organique et réglementaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CES/DEPPCO	
Vérification/ Validation des données	DEPPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	52 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes dû à l'homme ou au matériel	
Objectif	Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	02 - CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Transports Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'accidents de circulation du à l'homme ou au matériel de l'année d'évaluation(Xt) et en année précédente (Xt-1) (accidents matériels, accidents corporels, accidents mortels)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[(Xt - Xt-1) / Xt-1] * 100$	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 15,17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule des études et des statistiques	
Mode de collecte des données	Exploitation des procès-verbaux d'accidents de la gendarmerie et de la police	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	Direction des Transports Routiers	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et des statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique (Opérateurs) mise aux normes	
Objectif	Arrimer le transport routier aux normes en vigueur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	03 - SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Transports Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique(Opérateurs) existants(A) et ceux en règles(B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[B / A]*100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule des études et des Statistiques	
Mode de collecte des données	Lors des descentes d'inspections et de délivrance d'agrément	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	Direction des Transports Routiers	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et des Statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre d'infrastructures de facilitation construites ou réhabilitées	
Objectif	Faciliter et simplifier les transferts intermodaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	04 - CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Comptage des infrastructures (Centre de vie, plateforme multimodale, et tous ce qui facilite les échanges) de facilitation d'interconnexion des différents modes de transports (N)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	TRimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 03
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	dénombrement des infrastructures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de réalisation concourant au développement du transport urbain de masse	
Objectif	Faciliter la mobilité urbaine des biens et des personnes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	05 - APPUI AU CTD POUR LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT URBAIN DE MASSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'actions ayant pour but d'accompagner les CTD dans le transport de masse (N)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	1 500 000	1 500 000	0	0	1 500 000	1 500 000
02	CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	6 500 000	6 500 000	10 000 000	10 000 000	16 500 000	16 500 000
03	SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000
04	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	1 000 500 000	1 000 500 000	500 000 000	500 000 000	1 500 500 000	1 500 500 000
06	COORDINATION DU PROGRAMME	420 000 000	420 000 000	0	0	420 000 000	420 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 430 500 000</b>	<b>1 430 500 000</b>	<b>510 000 000</b>	<b>510 000 000</b>	<b>1 940 500 000</b>	<b>1 940 500 000</b>

## **7. PROGRAMME 154**

**DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET  
REGULATION DE L'AVIATION CIVILE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**LEOPOLDINE NGONO ELOUNDOU**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services et du volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. il sera ainsi question de libéraliser le marché national du transport aérien dans la perspective du marché unique du transport aérien africain et de la mise aux normes des aéroports internationaux et de moderniser les aéroports secondaires ,mais aussi de rentabiliser la compagnie aérienne nationale

par la mise en œuvre d'un plan de redressement (SND30 ; p.55)

Le problème central ici se pose sur l'amélioration de l'offre de service aérien, la sécurité et la sureté de l'aviation civile.

Les problèmes spécifiques dont le programme est appelé à résoudre sont les suivants :

- Amélioration de la qualité des infrastructures aériennes ;
- Amélioration de la sureté et sécurité du transport aérien au niveau africain ;
- Renforcement du cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sureté de l'aviation civile.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'évolution du trafic fret	%	2022	2	2021	10
2	Taux d'évolution du trafic passager	%	2022	1	2021	5

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic fret	
Objectif	Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic passager	
Objectif	Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN
- ACTION 03:** REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN
- ACTION 04:** PROGRAMME COORDINATION

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Cameroun compte quatre (04) aéroports internationaux (Douala, Yaoundé, Maroua, Garoua) qui ne sont pas encore mis aux normes, et plusieurs aéroports secondaires, peu utilisés et souvent dégradés. Cette faible utilisation s'explique en partie par une compagnie nationale (CAMAIR-CO) sous-équipée et dont les performances doivent être améliorées.

L'objectif de ce programme est **d'améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile**. Tel que prévu par la SND30, la stratégie devra permettre non seulement de renforcer la mise aux normes des aéroports internationaux et de moderniser les aéroports secondaires, mais aussi de rentabiliser la compagnie aérienne nationale.

Les axes prioritaires d'intervention devraient porter sur : (i) la construction d'un nouveau terminal à l'aéroport international de Douala avec une nouvelle piste d'atterrissage ; (ii) la mise à niveau de l'aéroport international de Garoua ; et (iii) la densification le trafic local des personnes et du fret par le transporteur national et les opérateurs privés à travers la libéralisation du secteur, en conformité avec la directive de l'Union Africaine sur la 5ème liberté. Par ailleurs, des études de faisabilité seront menées en vue du développement d'un aéroport de classe mondiale situé dans la zone métropolitaine de Douala.

Pour tenir compte des deux volets de ce programme, deux indicateurs ont été retenus pour son évaluation à savoir : (i) le taux d'évolution du trafic fret/passager pour ce qui est de l'offre de service aérien et (ii) le Taux de conformité aux normes AOI pour ce qui est de la sûreté et la sécurité de l'aviation civile.

Les actions retenues pour la mise en œuvre de ce programme intègrent les éléments développés ci-dessus ainsi que la contribution des structures sous-tutelle (CCAA, ADC, CAMAIR-Co) à l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agit de :

- Action 1: Construction / réhabilitation des infrastructures aéroportuaires
- Action 2: Renforcement de la sûreté et sécurité dans le domaine aérien
- Action 3: Règlementation et libéralisation du domaine aérien
- Action 4: Coordination du programme

### 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

Les aéroports du Cameroun sont caractérisé par leur état de vétusté. Il s'agit ici de la mise aux normes des aéroports internationaux et de la réhabilitation des aéroports nationaux.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des infrastructures aériennes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre ,d'infrastructures construites/réhabilitées	nb	2021	1	2022	2

#### ACTION 02

##### RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN

il question de renforcer la sureté et la sécurité dans les aéroports du Cameroun conformemet aux normes internationales

**OBJECTIF 1.** Améliorer la sureté et sécurité du transport aérien

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de conformité aux normes OACI	%	2021	70	2022	75

#### ACTION 03

##### REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN

cette action vise la mise en oeuvre du processus de libéralisation du transport aérien

**OBJECTIF 1.** Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de textes/mesures signés ou transmis	nb	2021	2	2022	4

#### ACTION 04

##### PROGRAMME COORDINATION

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2021	82	2022	85

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre ,d'infrastructures construites/réhabilitées	
Objectif	Améliorer la qualité des infrastructures aériennes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de composante suivante réhabilité ou construite : (X1) Piste d'atterrissage; (X2) voies de circulations ; (X3) aires de stationnements ; (X4) bâtiments SSLI (sécurité, sauvetage, lutte incendie) ; (X5) bloc technique ; (X6) aérogares ; (X7) centre d'opération d'urgence.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	X1+ X2+ X3+ X4+ X5+ X6+ X7	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Descente de collecte sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de conformité aux normes OACI	
Objectif	Améliorer la sûreté et sécurité du transport aérien	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de conformité sur le volet sûreté (X) et sur le volet sécurité (Y)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Racine-carré(X*Y)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 64,27
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Mise en place d'un groupe de travail d'évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de textes/mesures signés ou transmis	
Objectif	Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	03 - REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de mesures d'incitation des investisseurs (X), Nombre de mesures de facilitation à la création de compagnies aérienne (Y), Nombre de norme OACI internalisée (Z)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	X+Y+Z	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion / responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	04 - PROGRAMME COORDINATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion / responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	0	0	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	56 000 000	56 000 000	0	0	56 000 000	56 000 000
03	REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	4 000 000	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000
04	PROGRAMME COORDINATION	413 000 000	413 000 000	0	0	413 000 000	413 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>473 000 000</b>	<b>473 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 473 000 000</b>	<b>1 473 000 000</b>

## **8. PROGRAMME 155**

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME,  
FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES  
PORTUAIRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JEAN NLEND**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. Il sera ainsi question du développement du transport fluvial et lacustre à travers la réhabilitation du port fluvial de Garoua, la promotion des activités de maintenance à travers la modernisation du Chantier Naval ainsi que l'achèvement et l'exploitation du projet Yard pétrolier de Limbe, la construction des portssecs en liaison avec les projets intégrateurs de l'Afrique Centrale (SND30 ; p.55).

Le problème central ici se pose sur l'accroissement de l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires.

Les problèmes spécifiques sont les suivants:

- Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes ;
- Accroître l'offre des services fluviaux et lacustres;
- Réduire les risques liés à la sécurité du transport maritime, fluvial et lacustre ;
- Actualiser les textes relatifs aux activités maritimes afin de faciliter, rendre plus visible et transparent le secteur maritime

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Délais de passage portuaire	j	2021	13	2021	10
2	Taux d'évolution du volume trafic fret	t	2021	6 000 000	2021	9 500 000

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Délais de passage portuaire	
Objectif	Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 13.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du volume trafic fret	
Objectif	Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 7000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME
- ACTION 05:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La construction des infrastructures portuaires n'a pas pu être achevée sur la période prévue par le DSCE. Le secteur reste marqué par une sous exploitation du potentiel maritime, fluvial et lacustre en matière de transport. Même si on a enregistré quelques évolutions avec la construction et la mise en service du Port en eau profonde de Kribi dans le secteur maritime, presque aucune action majeure n'a été prise dans le secteur fluvial. Cette dernière préoccupation va être prise en compte dans la cadre d'une stratégie national de développement du transport fluvial en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le présent programme s'inscrit en droite ligne avec les mesures prévues dans la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 à savoir : poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur portuaire avec notamment la construction du port en eau profonde de Limbe et la construction des terminaux spécialisés du port de Kribi ; promouvoir le développement du transport fluvial et lacustre; (ii) Moderniser le Chantier Naval ainsi que l'achèvement et l'exploitation du projet Yard pétrolier de Limbe, construire des débarcadères modernes Afin de mieux relier les îles de Manoka et la presqu'île de Bakassi au reste du territoire national. Il sera également question dans le cadre de ce programme de procéder à la révision du cadre législatif et réglementaire, du fait de la vétusté de certains textes.

L'objectif de ce programme est **d'accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires**. Il s'évalue à travers deux indicateurs à savoir : les délais de passage portuaire et le taux d'évolution du volume trafic fret.

Les actions retenues pour la mise en œuvre de ce programme intègrent les éléments développés ci-dessus ainsi que la contribution des structures sous-tutelle (PAD, PAK, CNCC, CNIC, APN...) à l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agit de :

- Action 1: Construction /réhabilitation des infrastructures de transport maritime
  - Action 2: Construction /réhabilitation des infrastructures de transport fluvial et lacustre
  - Action 3: Renforcement de la Sûreté et de la sécurité et de la protection de l'environnement du secteur maritime, fluvial et lacustre.
  - Action 4: Renforcement du cadre normatif et institutionnel du secteur maritime
- Action 5: Coordination du programme

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME

il s'agira ici de construire de nouvelles infrastructures de transport maritime et/ou de réhabiliter celles existantes

**OBJECTIF 1.** Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	nb	2021	1	2022	5

#### ACTION 03

##### RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.

il est question de renforcer la sûreté et la sécurité dans le transport fluvial et lacustre

**OBJECTIF 1.** Réduire les incidents liés à la navigation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'évolution du nombre d'incidents	%	2021	-2	2022	-5

#### ACTION 04

##### RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME

il est question de revisiter le cadre normatif et institutionnel en vue de son arrimage aux standards internationaux

**OBJECTIF 1.** Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de textes signés ou transmis	nb	2021	3	2022	10

#### ACTION 05

##### COORDINATION DU PROGRAMME

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution du plan d'actions du programme	%	2021	82	2022	85

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	
Objectif	Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de débarcadère construit /réhabilité(x1) Nombre de patrouilleur acquérir (x2) Nombre d'embarcation acquiris / réhabilité(x3) Nombre de système National de surveillance des navires (VMS) (x4)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes transmettent les informations a la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage(SPNSRM)	
Vérification/ Validation des données	DAMVN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de nouvelle infrastructure fluviale et lacustre construit/réhabilitée	
Objectif	Accroître l'offre des services fluviaux et lacustres	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FLUVIAL ET LACUSTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de débarcadère construit/réhabilité (y1) Nombre d'engin flottant acquérir (y1)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 6,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes transmettent les informations à la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage(SPNSRM)	
Vérification/ Validation des données	DAMVN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du nombre d'incidents	
Objectif	Réduire les incidents liés à la navigation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles informations précises sont à collecter ? Nombre de collision entre navire (I1) Nombre d'acte de pirate(I1) Nombre de pollution par les navires(I1)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$I_n = ? I_i ;$ $((I_n - I_{(n-1)})) / I_{(n-1)} * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: -5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes et les ports transmettent les informations à la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage (SPNSRM)	
Vérification/ Validation des données	DAMVN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de textes signés ou transmis	
Objectif	Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de textes revus ou élaborés (t1) signés ou transmis Nombre de conventions revues ou élaborés (t2) adoptée  Listes des textes et conventions à revoir: ?Gestion et protection du DPM ; ?Définition des frontières maritimes inter-Etats ; ?Institution d'une zone contigüe ; ?Conditions d'immatriculation des navires ; ?Composition et fonctionnement des commissions de visites de sécurité ; ?Taux des taxes de visites de sécurité ; ?Règles de sécurités des navires de plaisance de embarcations traditionnelles ; ?Normes SMDSM applicables sur le plan national ; ?Application du code ISPS ; ?Agrément des Sociétés de classification et conventions correspondantes ; ?Plan de coordination SAR et organisation d'un MRCC ; ?Organisation des inspections (sécurité et prévention de la pollution) a bord des plateformes ; ?Plan National d'intervention d'Urgence ; ?Procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail maritime ; ?Organisation et contrôle du système de placement des marins ; ?Conditions d'aptitude physique des marins ; ?Conditions de délivrance des brevets et certificats ; ?Approbation des programmes de formation ; ?Définition et conditions de délivrance des brevets et certificats « pêche » ; ?Approbation des programmes de formation ; ?Conditions de paiement des salaires marins ; ?Conditions de délivrance des brevets et certificats de cuisinier de navire ; ?Etat-civil a bord ?Règlement des successions en cas de décès à bord ; ?Organisation et fonctionnement des conseils de discipline ; ?Fixation des pénalités pour les différentes catégories d'infractions maritimes ; ?Organisation d'une chambre maritime au sein des tribunaux judiciaires ; ?Capetown agreement ; ?Maritime labour convention; ?Ballast water; ?Bunker Convention.	
	Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	?t_i	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des textes et des conventions à revoir ou à élaborer	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Règlementation Maritime(SRM)	
Vérification/ Validation des données	DAMVN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
<b>5) Commentaires</b>	

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution du plan d'actions du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des textes et des conventions à revoir ou à élaborer	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Règlementation Maritime(SRM)	
Vérification/ Validation des données	DAMVN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	0	0	72 000 000 000	72 000 000 000	72 000 000 000	72 000 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	10 000 000	10 000 000	88 000 000	88 000 000	98 000 000	98 000 000
04	RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000
05	COORDINATION DU PROGRAMME	414 000 000	414 000 000	0	0	414 000 000	414 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>436 000 000</b>	<b>436 000 000</b>	<b>72 088 000 000</b>	<b>72 088 000 000</b>	<b>72 524 000 000</b>	<b>72 524 000 000</b>

## **9. PROGRAMME 156**

**DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Claude MISSE NTONE**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services et du volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. il sera ainsi question de (i) mettre en place une structure de gestion du patrimoine ferroviaire afin d'assurer une maintenance et une réhabilitation adéquate du réseau ferroviaire ainsi que la mise à niveau du réseau aux normes et standards internationaux, notamment Douala-Yaoundé ; (ii) poursuivre la construction de 1 500 km de chemin de fer supplémentaires, notamment par l'extension du réseau Douala-Ngaoundéré, Ngaoundéré-N'Djamena, Kribi- Edéa, Douala-Limbé. Les perspectives de mise en place des projets industriels structurants dans le cadre de cette deuxième phase de la Vision, vont accélérer a mise en oeuvre du Plan Directeur Ferroviaire telle qu'initialement projetée. (SND30; p.55).

Le problème central ici se pose sur l'amélioration de l'offre et les services du transport ferroviaire.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Densifier le réseau ferroviaire national ;
- Assurer le respect des clauses de convention de concession ;
- Améliorer le cadre juridique et institutionnel adapté au système de transport ferroviaire projeté ;
- Accroître la performance du trafic ferroviaire.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'évolution du trafic fret	%	2021	68	2021	80
2	Taux d'évolution du trafic passager	%	2021	2	2021	20

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic fret	
Objectif	Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic passager	
Objectif	Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 04:** AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT

**ACTION 05:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif du DSCE de construire 1 000 km supplémentaires de lignes de chemin de fer n'a pas été atteint, ce qui a contribué à mettre une pression plus forte sur le réseau routier, accélérant ainsi sa dégradation. Le réseau ferroviaire est caractérisé par une insuffisance des lignes de chemin de fer ; des voies ferrées et ouvrages connexes vétustes ; un écartement des rails non standard ; et une insuffisance du matériel roulant.

En cohérence avec la stratégie nationale de développement, dans la perspective de promouvoir ce mode de transport privilégié par l'industrialisation et de pouvoir répondre aux besoins de transport de masse entre les villes et régions du pays, il sera question de : (i) mettre en place une structure de gestion du patrimoine ferroviaire afin d'assurer une maintenance et une réhabilitation adéquate du réseau ferroviaire ainsi que la mise à niveau du réseau aux normes et standards internationaux ; (ii) poursuivre la construction de 1 500 km de chemin de fer supplémentaires, notamment par l'extension du réseau Douala-Ngaoundéré, Ngaoundéré-N'Djamena, Kribi-Edéa, Douala-Limbé ; (iii) renforcer le cadre législatif et réglementaire du secteur ferroviaire ; (iv) renforcer la gestion du patrimoine ferroviaire national par la création d'une société y dédiée ; et (v) actualiser et mettre en œuvre du Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN).

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire. Il s'évalue à travers deux indicateurs à savoir : le Taux d'évolution du trafic fret et le taux d'évolution du trafic passager.

Pour sa mise en œuvre les cinq actions suivantes ont été identifiées :

- Action 1: Construction /Réhabilitation des infrastructures ferroviaires ;
- Action 2: Suivi et contrôle des activités ferroviaires ;
- Action 3: Elaboration et suivi des normes en matière de transport ferroviaire ;
- Action 4: Amélioration des conditions d'exploitation sur le réseau existant ;
- Action 5: Coordination du programme.

**Programme 5: Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques.**

a.

### 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 04

##### AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT

l'action vise la mise en œuvre des mesures concourant à l'amélioration du Trafic sur le réseau ferroviare

**OBJECTIF 1.** Accroître la performance du trafic ferroviare

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infrastructure construite/réhabilité	nb	2021	3	2022	3

#### ACTION 05

##### COORDINATION DU PROGRAMME

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2021	82	2022	85

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	
Objectif	Densifier le réseau ferroviaire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Somme des distances (km)	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 1100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	descente de collecte terrain ou remontée administrative de l'information	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'audit réalisés	
Objectif	Assurer le respect des clauses de convention de concession	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'audit	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 02
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de texte signé ou transmis	
Objectif	Améliorer le cadre juridique et institutionnel adapté au système de transport ferroviaire projeté	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - RESTRUCTURATION DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL REGISSANT L'ACTIVITE FERROVIAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projet de texte transmis, texte signés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructure construite/réhabilité	
Objectif	Accroître la performance du trafic ferroviaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de gares, passages supérieurs (passerelles), plateforme de transition construite/réhabilité nombre de passages à niveau automatisé et nombre de système de signalisation sur le réseau modernisé	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 02
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Vérification/ Validation des données	CES	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(B/A)*100$	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
04	AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT	0	0	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000
05	COORDINATION DU PROGRAMME	421 500 000	421 500 000	0	0	421 500 000	421 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>421 500 000</b>	<b>421 500 000</b>	<b>2 500 000 000</b>	<b>2 500 000 000</b>	<b>2 921 500 000</b>	<b>2 921 500 000</b>



## **10. PROGRAMME 157**

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES  
SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET  
DE VULGARISATION DES INFORMATIONS  
METEOROLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**SIMPLICE TCHINDA TAZO**



## ■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet de développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. Il sera ainsi question de (i) mettre en œuvre un programme d'acquisition de nouveaux équipements météorologiques ; (ii) actualiser et mettre en œuvre le cadre institutionnel de réglementation de la diffusion nationale de l'information météorologique ; et (iii) moderniser le réseau des stations météorologiques et le système de collecte des données (SND30; p.55)

Le problème central ici se pose sur l'amélioration de la production et la vulgarisation des informations météorologiques.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes ;
- Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques
- Rendre les prévisions météorologiques plus fiable et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs ;
- Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs ;
- Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des bulletins météorologiques	%	2021	40	2021	55
2	Taux de Stations météorologiques mises aux normes de l'OMM	%	2021	5	2021	34

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de production des bulletins météorologiques	
Objectif	Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de Stations météorologiques mises aux normes de l'OMM	
Objectif	Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES
- ACTION 02:** COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES
- ACTION 03:** AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES
- ACTION 06:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES

les infrastructures météorologiques sont insuffisantes. elles ne couvrent pas le territoire national. cette action vise la densification du réseau par la réalisation de nouvelles infrastructures modernes

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'infrastructure météorologique respectant les normes	%	2021	7	2022	17

### ACTION 02

#### COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES

il question de procéder à la collecte et au traitement des données meteo fiables

**OBJECTIF 1.** Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	%	2021	49	2022	50

**ACTION 03****AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES**

L'action vise la production des produits météo plus diversifiés

**OBJECTIF 1.** Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques	%	2021	65	2022	70

**ACTION 04****RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES**

il est question d'assurer la fourniture des données météo aux usagers et de faire connaître les services climatologiques au public

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	nb	2021	65	2022	70

**ACTION 05****DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES**

l'action vise la modernisation des services météorologiques

**OBJECTIF 1.** Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de classification du service météorologique national	N	2021	2	2022	2

**ACTION 06****COORDINATION DU PROGRAMME**

**OBJECTIF 1.** Improve the implementation of program activities

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2021	82	2022	85

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'infrastructures météorologiques respectant les normes	
Objectif	Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'infrastructures météorologiques mises aux normes OMM (?IN?_1) Nombre d'infrastructures existantes (?IN?_0)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$?IN?_1/?IN?_0 * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par les inspections techniques des infrastructures météorologiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	
Objectif	Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	!(m_1=Nombre de messages meteorologiques effectivement reçus; m_0=Nombre de messages meteorologiques attendus )	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$I_2 = m_1 / m_0 * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 48
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des messages et renseigner dans un tableau	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN/SCTDM Service de Centralisation et Transmission des Données Météorologiques (SCTDM)	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques
Objectif	Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	$I_3 = \frac{P_1}{P_0} * 100$ P_1=Nombre de bulletins de prévisions produits P_0=Nombre de bulletins de prévisions attendus )
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$I_3 = \frac{P_1}{P_0} * 100$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 1800      Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur:
	Année: 2023      Valeur:
	Année: 2024      Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	CES
Mode de collecte des données	Décompte des bulletins produits
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN/ SPM Service des Prévisions Météorologiques (SPM)
Vérification/ Validation des données	DMN
Service responsable de la synthèse des données	CES
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	
Objectif	Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	(b_1=Nombre de bulletins climatologiques produits b_2=Nombre d'analyses climatologiques produites b_3=Nombre de bulletins spécialisés produits)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	$I_4 = \sum_{i=1}^3 b_i$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 77
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par décompte des bulletins et des analyses climatologiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/SDAM/SCBD Service de la Climatologie et de la Banque des Données (SCBD)	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de classification du service météorologique national	
Objectif	Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Critère à remplir par catégorie (Elémentaire, essentielle, complet et avancée)	
	Les critères à remplir pour la catégorie élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Petit réseau d'observations faisant l'objet d'un contrôle qualité ;</li> <li>•Système élémentaires de traitement, archivage et de communication des données ;</li> <li>•Possibilités de sauvegarde/ stockage hors site ou d'intervention en urgence faibles ou nulles ;</li> <li>•Personnel: observateurs et quelques météorologues ayant suivi le programme d'enseignement de base (PEB) ;</li> <li>•Pas de fonctionnement interrompu ;</li> <li>•Système de gestion de la qualité rudimentaire ;</li> <li>•Pas de recherche –développement.</li> </ul>	
	Les critères à remplir dans la catégorie essentielle : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Service capable de recevoir et d'intégrer les observations en provenance de tiers ;</li> <li>•Protocoles bien établis concernant les situations d'urgence, la sauvegarde des données et les installations minimales de stockage hors site ;</li> <li>•Personnel: observateurs et météorologues formés aux normes du PEB ;</li> <li>•Fonctionnement ininterrompu ;</li> <li>•Système de gestion de la qualité bien établi ;</li> <li>•Possibilité d'accéder à la plupart des données et produits de prévision numérique du temps des autres centres ;</li> <li>•Petite unité de recherche-développement ;</li> <li>•Participation à quelques partenariats en qualité de membre «junior».</li> </ul>	
	Les critères à remplir dans la catégorie complète <ul style="list-style-type: none"> <li>•Matériel d'observation de pointe ;</li> <li>•Service capable d'exploiter sa propre suite de prévision numérique ;</li> <li>•Unité de recherche-développement ;</li> <li>•Personnel solidement formé/qualifié ;</li> <li>•Présence d'un groupe de formation en interne ;</li> <li>•Solides services de documentation et d'information ;</li> <li>•Participation à des partenariats où les SMHN jouent un rôle de premier plan.</li> </ul>	
	Les critères à remplir dans la catégorie avancée <ul style="list-style-type: none"> <li>•Observations poussées ;</li> <li>•Équipe de recherche-développement de premier ordre ;</li> <li>•Important service d'enseignement et de formation.</li> </ul>	
Unité de mesure	N= Niveau (I,II,III, IV)(N)	
Mode de calcul	Nombre de critère rempli par classe	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par les audits de conformité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DMN	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
<b>5) Commentaires</b>	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Improve the implementation of program activities	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(B/A)*100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	2 500 000	2 500 000	90 116 000	90 116 000	92 616 000	92 616 000
02	COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	30 900 000	30 900 000	4 000 000	4 000 000	34 900 000	34 900 000
03	AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000
04	RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000	3 000 000
05	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	3 000 000	3 000 000	70 000 000	70 000 000	73 000 000	73 000 000
06	COORDINATION DU PROGRAMME	412 000 000	412 000 000	0	0	412 000 000	412 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>452 400 000</b>	<b>452 400 000</b>	<b>164 116 000</b>	<b>164 116 000</b>	<b>616 516 000</b>	<b>616 516 000</b>



## **11. PROGRAMME 158**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU  
SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**AMBA MVEIMANI SOMBO**



## ■ 11.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur l'axe de la gouvernance. Il sera ainsi question de (i) décentralisation et gestion stratégique de l'état, la décentralisation et le développement local ; (ii) le renforcement de l'Etat de droit et la sécurité des personnes et des biens ; (iii) l'amélioration du service public de l'Etat ; (iv) la gouvernance économique et financière ; (v) l'aménagement du territoire; et (vi) la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et de la citoyenneté (SND30; p.91).

Le problème central ici se pose sur la bonne mise en œuvre des programmes du MINT.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Assurer l'efficacité des interventions du Ministère ;
- Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS ;
- Accroître qualitativement les ressources humaines ;
- Doter les services des infrastructures et équipements adéquats ;
- Améliorer le fonctionnement et la performance des services ;
- Accroître la visibilité des actions menées au sein du ministère ;
- Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'état sur toutes les questions interpellant le MINT ;
- Optimiser les échanges administratifs ;
- Améliorer la gestion des ressources documentaires ;
- Améliorer le dispositif de suivi évaluation des politiques de transports

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du MINT	%	2021	92	2021	98

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du MINT	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

<b>ACTION 01:</b>	CADRE DE TRAVAIL
<b>ACTION 02:</b>	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
<b>ACTION 03:</b>	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
<b>ACTION 04:</b>	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>ACTION 05:</b>	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
<b>ACTION 06:</b>	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
<b>ACTION 07:</b>	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
<b>ACTION 08:</b>	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
<b>ACTION 09:</b>	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

## ■ 11.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans le cadre de la réalisation des missions qui lui ont été assignées par le Chef de l'État, le Ministère des transports a défini cinq (05) programmes opérationnels à savoir : (i) **le Programme 1:** Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ; (ii) **le Programme 2:** Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ; (iii) **le Programme 3:** Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ; (iv) **le Programme 4:** Développement du transport ferroviaire ; et (v) **le Programme 5:** Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques.

Les principaux défis inhérents à la mise en œuvre efficace de ces programmes sont principalement : la persistance des conditions inadéquates de travail, l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ainsi que leur gestion notamment dans les services déconcentrés, l'insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique), la faible capacité du système de maintenance des équipements, l'insuffisance du dispositif sécuritaire, l'absence d'outils de reporting susceptibles d'assurer un meilleur contrôle et pilotage des activités.

Pour y remédier, le programme "Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports" s'articulera autour des axes stratégiques ci-après :

- le renforcement du suivi et de la coordination des services à l'effet de mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné de ceux-ci dans la perspective et la dynamique impulsée par le chef de département ministériel ;
- le renforcement de la culture du résultat à travers la pratique systématique de la planification stratégique et opérationnelle axée sur les résultats, le suivi et évaluation, l'audit et le contrôle interne ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail indispensables au déploiement et à l'efficacité du personnel ;

- le renforcement des capacités des personnels afin d'actualiser les connaissances dans les domaines d'intervention du Ministère ;
- l'amélioration du reporting de la mise en œuvre des activités ;
- l'amélioration de la communication à l'effet de réduire l'asymétrie de l'information au sein du Ministère et d'accroître la visibilité des atouts de l'économie camerounaise.

L'objectif de ce programme est d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT. Il s'évaluera à travers le taux de mise en œuvre du Plan d'actions du MINT.

### ■ 11.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CADRE DE TRAVAIL

cette action vise à doter les services des équipements et infrastructures adéquats en vue de l'optimisation du rendement

**OBJECTIF 1.** Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	50	2022	60

#### ACTION 02

##### PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2022	4

#### ACTION 03

##### SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES

cette action vise la modernisation du système d'information et la production régulière des statistiques de performance

**OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2020	56	2022	60

**ACTION 04****GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

l'action concerne la renforcement des capacités du personnel

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2020	75	2022	78

**ACTION 05****CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

il est question de procéder au contrôle du fonctionnement des services et de lutter contre la corruption au sein du MINT

**OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2021	65	2022	70

**ACTION 06****CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

l'action porte sur la veille juridique. il est question de s'assurer de la conformité juridique des décisions du Ministre

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	nb	2021	115	2022	120

**ACTION 07****COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

cette action vise la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de la communication dans le sous secteur des transports

**OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2020	10	2022	13

**ACTION 08****RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

l'action vise la mise en place d'un mécanisme d'archivage fonctionnel au sein du MINT

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proposition des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2021	85	2022	90

**ACTION 09****COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

**OBJECTIF 1.** Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	4	2022	4

#### 11.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 CADRE DE TRAVAIL	88 500 000	88 500 000	456 484 000	456 484 000	544 984 000	544 984 000
02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	164 750 000	164 750 000	175 000 000	175 000 000	339 750 000	339 750 000
03 SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	44 800 000	44 800 000	71 400 000	71 400 000	116 200 000	116 200 000
04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	911 000 000	911 000 000	0	0	911 000 000	911 000 000
05 CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	112 400 000	112 400 000	0	0	112 400 000	112 400 000
06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
07 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	9 500 000	9 500 000	0	0	9 500 000	9 500 000
08 RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	36 250 000	36 250 000	35 000 000	35 000 000	71 250 000	71 250 000
09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	960 400 000	960 400 000	0	0	960 400 000	960 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 333 600 000</b>	<b>2 333 600 000</b>	<b>737 884 000</b>	<b>737 884 000</b>	<b>3 071 484 000</b>	<b>3 071 484 000</b>